

## COMPOSITION DE GÉOGRAPHIE

### ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Stéphanie BEUCHER et Claude KERGOMARD

**Coefficient : 3 ; durée:** 6 heures.

**Exercice :** dissertation et carte de synthèse.

**Sujet :** Agriculture, alimentation et inégalités du développement dans le monde.

**Pièce jointe :** fond de carte planisphère (Etats) au format A3 ou A4.

174 candidats ont composé en géographie, soit un effectif semblable aux années précédentes. L'option reste attractive et le jury s'en réjouit. Si l'on ne tient pas compte des copies blanches et des copies notées 0,5, la moyenne générale s'établit à 7,33. L'éventail des notes s'étend jusqu'à 18/20. 40 copies ont atteint ou dépassé 10/20 et 14 copies 13/20. Dix-huit des candidats ayant composé en géographie figurent parmi les admissibles, parmi lesquels la plupart de ceux qui ont obtenu des notes supérieures ou égales à 13/20.

Comme d'habitude, les notes les plus basses (entre 1 et 4/20) sont celles de copies qui ne forment pas de problématique cohérente et se limitent à des généralités sur les questions d'actualités plus ou moins en rapport avec le sujet (émeutes suite à la hausse des prix de l'alimentation, OGM ou bio-carburants). Une fraction importante des copies se situe entre 5/20 et 8/20. Il s'agit de candidats ayant des connaissances, mais qui, bien souvent, faute d'avoir défini le développement, n'ont pas su définir une problématique forte et qui par conséquent ont eu tendance à dévier par rapport au sujet. Le jury a eu souvent l'impression de lire des pages de corrigés sur le sujet « agriculture et mondialisation ». Beaucoup de candidats ont consacré de longs développements à l'uniformisation des régimes alimentaires dans le cadre de la mondialisation, ce qui était évidemment hors sujet. De même la description de tous les types d'agriculture dans le monde n'avait d'intérêt que si elle était reliée à la problématique du sujet.

Le sujet était pourtant classique et renvoyait à une problématique essentielle de la géographie, celle du développement. Mais il convenait de bien définir les trois termes majeurs du sujet et de bien montrer les liens entre ces trois termes. Un trop grand nombre de candidats n'a pas jugé utile de définir le développement et dans beaucoup de copies, il a été réduit à la notion de richesse. Plusieurs copies ont évoqué l'IDH, mais les candidats ne semblaient pas avoir connaissance de la multiplicité et du poids respectif des différents paramètres analysés pour définir un tel indice. De plus dans la plupart des copies, les inégalités du développement ont été limitées au clivage nord-sud, en faisant parfois une place à part aux puissances émergentes ; en revanche, la situation des pays ayant connu une phase d'agriculture collectivisée est le plus souvent totalement passée sous silence. La question du développement ne devait pas être réduite à des analyses strictement économiques mais devait donner lieu à des analyses géographiques approfondies à différentes échelles. Quelques copies ont fait référence au développement durable, mais en insistant sur certains aspects environnementaux et en négligeant les aspects économiques et sociaux, pourtant essentiels dans le cadre du sujet posé. L'introduction de la notion de développement durable n'a pas permis dans la plupart des cas d'approfondir la réflexion sur les inégalités de développement en matière d'agriculture et

d'alimentation. Peu de copies ont montré que l'application de ce principe ne se posait pas dans les mêmes termes dans les pays du Nord et dans les pays du Sud.

Les liens entre agriculture et alimentation ont été peu développés. La plupart des copies ont enchaîné un paragraphe sur « agriculture et inégalités du développement » et un paragraphe sur « alimentation et inégalités du développement » sans montrer les interrelations entre les trois éléments. Rares sont les copies qui ont montré que les différents niveaux de développement que l'on pouvait définir en prenant pour critère les systèmes agricoles ne correspondaient pas exactement aux niveaux de développement que l'on pouvait distinguer en considérant la situation alimentaire de pays ou de groupes sociaux. Le jury a eu l'impression que pour beaucoup de candidats la sécurité ou l'insécurité alimentaire était la conséquence directe de la productivité agricole, en oubliant d'autres facteurs essentiels tels les moyens de transport et de distribution, la situation interne ou géopolitique des pays concernés, etc....

Le jury n'attendait pas de plan particulier pour ce sujet à condition que celui-ci soit construit autour d'une problématique mettant en relation les trois termes du sujet. Toutefois, le choix de faire une typologie en troisième partie s'est avéré le plus souvent inadapté : il a conduit les candidats à répéter des éléments déjà mis en évidence tout au long de la copie et a donné parfois des troisièmes parties caricaturales. En réalité le sujet, tel qu'il était posé, induisait une démarche typologique sous-jacente tout au long du devoir. Le jury s'est étonné du fait que chez certains candidats, la typologie devient l'étude de quelques (2 ou 3) cas, dont le choix n'est jamais justifié. La présentation de ces cas en fin de dissertation donne une impression de catalogue et affaiblit la démonstration. Les quelques copies qui ont tenté de construire leur raisonnement à travers un plan par échelles n'ont pas non plus convaincu le jury.

Les meilleures copies ont été celles qui ont, à travers un plan clair et correctement justifié apporté une réflexion approfondie sur le sujet posé. Le jury a distingué les copies qui ont su aborder de façon argumentée et équilibrée les aspects économiques et sociaux du développement (non seulement en termes de développement agricole et de sécurité alimentaire, mais aussi en termes de niveau d'équipement en infrastructures de transports, d'éducation, de santé, etc...), qui ont mené une réflexion sur les stades d'évolution des systèmes agro-alimentaires et la manière dont ils reflétaient les inégalités du développement, qui ont mis en évidence de manière approfondie l'articulation entre agriculture et développement et qui ont su dépasser le clivage nord/sud des inégalités du développement. Le jury a particulièrement apprécié les copies qui ont nuancé leur propos aux moyens d'analyses multi-scalaires bien documentées et qui ont montré les enjeux du sujet non seulement pour le monde agricole, mais également pour les urbains. Le jury attendait notamment une réflexion sur l'exode rural et ses impacts.

Comme les années précédentes, le jury constate que la réalisation de la carte de synthèse est négligée par beaucoup de candidats. Or il s'agit d'un élément important de la copie, qui permet au jury d'évaluer la compréhension globale du sujet par le candidat, ainsi que sa capacité à sélectionner, hiérarchiser des informations pour un sujet donné et à mettre en évidence de manière graphique, des structures et des dynamiques spatiales simples. Quelques copies ne comportent pas de carte, tandis qu'une grande majorité lui consacre trop peu de temps. Les cartes se caractérisent la plupart du temps par l'absence de nomenclature, la représentation d'éléments anecdotiques (cartographie d'un type de flux, de la situation agricole d'un seul pays, etc...), une légende peu organisée et des titres de rubriques qui ne correspondent pas au sujet. Plusieurs candidats semblent avoir travaillé pendant l'année une carte générale des systèmes agricoles mondiaux qu'ils ont « plaquée » sur le sujet proposé le jour du concours. Dans un nombre important de cartes, des régions du monde restent totalement en blanc, et aucun flux n'est cartographié. D'une manière générale, le langage

cartographique est insuffisamment maîtrisé par les candidats et l'équilibre entre figurés ponctuels, linéaires et surfaciques n'est pas toujours respecté. Il paraît judicieux de réaliser la carte en parallèle du devoir (les meilleures cartes semblent d'ailleurs avoir adopté cette démarche) afin de s'appuyer sur la carte pour asseoir le raisonnement.

En revanche, beaucoup de copies illustrent leur propos de schémas ou de croquis, ce que le jury ne peut qu'encourager. Mais leur réalisation ne doit pas se faire au détriment de la carte de synthèse. De plus ils doivent venir appuyer la démonstration et être construits pour répondre à la problématique posée. Un trop grand nombre de croquis et/ou de schémas présents dans les copies sont purement illustratifs. Les croquis pouvaient par exemple être le support d'analyses multi-scalaires sur la complexité des relations entre agriculture, alimentation et inégalités du développement. Le cas du Brésil aurait ainsi pu être représenté de manière graphique. On ne peut donc qu'encourager les candidats à s'exercer à l'expression cartographique, et pas seulement sous forme de croquis tout prêts qu'il suffira de reproduire le jour du concours.